

Arrêté de la DACS du 23 janvier 2009 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0901239A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 14 février 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Angers ;

Vu la proposition du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Angers en date du 15 décembre 2008 ;

Vu l'avis de la première présidente de la cour d'appel d'Angers en date du 5 janvier 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Angers :

En qualité de membre suppléant de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Didier Rouillard, membre du conseil régional des commissaires aux comptes d'Angers, en remplacement de Mme Isabelle Faucher.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 23 janvier 2009.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,

C. GUÉGUEN